

RCS : TOURS Code greffe : 3701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOURS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00486 Numéro SIREN : 503 737 249 Nom ou dénomination : 40 DEGRES

Ce dépôt a été enregistré le 12/09/2022 sous le numéro de dépôt 9724

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

N°15949*04

Désignation de l'entreprise		SARL 40 DEGRES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		112 Avenue de la Tranchée 37100 TOURS		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*						5 0 3 7 3 7 2 4 9 0 0 1 4	
						Néant ☐ *	
						Exercice N clos le 31/12/2021	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC			
		Frais de développement*	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	3 525	3 300	225
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	305 295	243 720	61 576
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV			
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	22 000		22 000
TOTAL (II)		BJ	BK	330 820	247 020	83 801	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU	688 386	50 033	638 353
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	57 433		57 433
		Autres créances (3)	BZ	CA	5 903		5 903
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE			
Disponibilités		CF	CG	450 227		450 227	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*		CH	CI	4 535		4 535
	TOTAL (III)		CJ	CK	1 206 484	50 033	1 156 451
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM				
	Ecart de conversion actif* (VI)		CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	1 537 304	297 053	1 240 251
Renvois (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP	(3) Part à plus d'un an		
Clause de réserve de propriété *		Immobilisations		Stocks :		Créances	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SARL 40 DEGRES		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé)			DA	10 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, . .			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	1 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	207 312	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	136 084	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	354 397	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligatoires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	316 191	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	1 332	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	165 870	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	240 131	
	Dettes fiscales et sociales			DY	136 791	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA		
Compte regul	Produits constatés d'avance (4)			EB	25 539	
TOTAL (IV)			EC	885 854		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 240 251		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
			Ecart de réévaluation libre		1D	
			Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	477 945
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

3

COMPTÉ DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 40 DEGRES										Néant ☐ *				
		Exercice N								Total				
		France				Exportations et livraisons intracommunautaires								
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	1 764 502		FB			FC	1 764 502					
	Production vendue {		biens *	FD			FE			FF				
				services *	FG	37 304		FH			FI	37 304		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 801 806		FK			FL	1 801 806					
	Production stockée *								FM					
	Production immobilisée *								FN					
	Subventions d'exploitation								FO	10 500				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)								FP	80 073				
	Autres Produits (1) (11)								FQ	288				
	Total des produits d'exploitation (2) (I)										FR	1 892 667		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *										FS	1 291 523		
	Variation de stock (marchandises) *										FT	-121 619		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *										FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *										FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *										FW	269 250		
	Impôts, taxes et versements assimilés *										FX	12 400		
	Salaires et traitements *										FY	174 318		
	Charges sociales (10)										FZ	51 527		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *								GA	11 831		
			- dotations aux provisions								GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*										GC	50 033	
		Pour risques et charges dotations aux provisions										GD		
	Autres charges (12)										GE	955		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)										GF	1 740 220		
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)										GG	152 447		
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)										GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)										GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)										GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)										GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)										GL	279		
	Reprises sur provisions et transferts de charges										GM			
	Différences positives de change										GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement										GO			
	Total des produits financiers (V)										GP	279		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *										GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)										GR	2 563		
	Différences négatives de change										GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement										GT			
	Total des charges financières (VI)										GU	2 563		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)										GV	-2 284			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)										GW	150 163			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>SARL 40 DEGRES</u>										Néant ☐ *		
										Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	33 584	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	33 584	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	8 168	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	8 168	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	25 417	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	39 495	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	1 926 530	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	1 790 446	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)										HN	136 084	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO		
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							HY		
	(3)	Dont	{ - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier							IG		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									HP	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées									HQ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées									IH	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)									IJ	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies du CGI)									IK	
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D du CGI)									IX	
	(9)	Dont transfert de charges									RC	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								RD		
		(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5								A1	1 949	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A2	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A3		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles Facultatifs A6 Obligatoires A9									A4	854	
	dont cotisations facultatives Madelin A7											
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8											
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)										Exercice N		
										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
AFFAIRE GIANNETI										4 160		
CHARGES SUR SALAIRES										3 931		
AUTRES CHARGES										77		
AIDES DIVERSES LIEES AU COVID											33 116	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs										Exercice N		
										Charges antérieures	Produits antérieurs	

Désignation de l'entreprise		SARL 40 DEGRES										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		Consécutions à une reévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
												3	
INCORP	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	3 525	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	[	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations gales, agencés*, aménagements des constructions	[	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					[	Dont Composants	M3		KS		KT	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV	270 653	KW		KX	3 107	
		Matériel de transport *					KY	369	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	28 918	LC		LD	2 247	
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes					LK		LL		LM			
	TOTAL III					LN	299 940	LO		LP	5 355		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T		
Autres participations					8U		8V		8W				
Autres titres immobilisés					IP		IR		IS				
Prêts et autres immobilisations financières					IT	22 000	IU		IV				
TOTAL IV					LQ	22 000	LR		LS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					OG	325 465	OH		OJ	5 355			

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Reévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				par virements de poste à poste				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
				1		2		3			
								4			
INCORP	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CO		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	3 525	IX	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU		MM		MN	273 761	MO	
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	369	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	31 165	MU	
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB	
Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF		
TOTAL III			IY		NG		NH	305 295	NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		OU		M7		OW	
	Autres participations			IO		OX		OY		OZ	
	Autres titres immobilisés			II		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	22 000	2G	
	TOTAL IV			I3		NJ		NK	22 000	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		OK		OL	330 820	OM		

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col 6) devient nulle

Désignation de l'entreprise : SARL 40 DEGRES						Néant ☒ *
Exercice N clos le 31/12/2021						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col 1 - col 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col 1 - col 2) - col 5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat et out industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ; b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".						
CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE ..						
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE ...						-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE						=
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>SARL 40 DEGRES</u>							Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations dotations de l'exercice		Diminutions amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ
Autres immobilisations incorporelles		PE	3 300	PF		PG		PH
TOTAL I		RK	3 300	RM		RN		RO
Terrains		PI		PJ		PK		PL
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU
	Inst générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC
Autres immobilisations corporelles	Inst générales, agencements, aménagements divers	QD	211 601	QE	8 943	QF		QG
	Matériel de transport	QH	317	QI	53	QJ		QK
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	19 971	QM	2 836	QN		QO
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT
TOTAL II		QU	231 888	QV	11 831	QW		QX
TOTAL GENERAL (I + II)		ON	235 188	OP	11 831	OQ		OR
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV	
Autres immobilisations incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	
	Inst gales, agenc et am divers	S5	S6	S7	S8	S9	T1	
Inst techniques mat et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst gales, agenc am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	
	Mat bureau et inform mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	
	Emballages récup et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO	
TOTAL III								
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	
Total général non ventile (NP+NQ+NR)	NW			Total général non ventile (NS+NT+NU)	NY		Total général non ventile (NW+NY)	
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *							
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8
Primes de remboursement des obligations						SP		SR

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art 237 bis A-II du CGI)*	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A				
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U				
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y				
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX				
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D			
		- corporelles	6E	6F	6G	6H			
		- Titres mis en équivalence	02	03	04	05			
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X			
		- autres immobilisations financières (1) *	06	07	08	09			
	Sur stocks et en cours	6N	78 124	6P	50 033	6R	78 124	6S	50 033
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	78 124	TY	50 033	TZ	78 124	UA	50 033
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	78 124	UB	50 033	UC	78 124	UD	50 033
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières exceptionnelles		UE	50 033	UF	78 124			
			UG		UH				
			UJ		UK				
Titres mis en équivalence montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C G I					10				

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision
 NOTA Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI

Désignation de l' entreprise		SARL 40 DEGRES		Néant ☐ *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN	
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US	
	Autres immobilisations financières		UT	22 000	UV	UW 22 000	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA				
	Autres créances clients		UX	57 433	57 433		
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)		ZI				
	Personnel et comptes rattachés		UY				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ				
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	5 903	5 903		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)		VC				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR				
	Charges constatées d'avance		VS	4 535	4 535		
TOTAUX		VT	89 871	VU 67 871	VV 22 000		
RENOVOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD				
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE				
			VF				
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG					
	à plus d'1 an à l'origine	VH	316 191	74 152	242 039		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	240 131	240 131			
Personnel et comptes rattachés		8C	25 121	25 121			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	14 311	14 311			
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	29 200	29 200			
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	63 463	63 463			
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	4 696	4 696			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	1 332	1 332			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L	25 539	25 539			
TOTAUX		VY	719 985	VZ 477 945	242 039		
RENOVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	99 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	32 809	* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD		

Désignation de l'entreprise		SARL 40 DEGRES		Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre)		ET	☐	Néant	☐	Exercice N, clos le : 31/12/2021				
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)										WA	136 084		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD			Amortissements excédentaires (art 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE			WB			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art 39-4 du CGI)		WF			Taxe sur les voitures de sociétés (entreprises à l'IS)		WG			XE			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA			Part des loyers dispensée de réintégration (art 239 sexes D du CGI)		RB						
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau 2058-B, cadre III)		WI			Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX			XW			
	Amendes et pénalités		WJ			Charges financières (art 39-1-3° et 212 bis du CGI)*		XZ						
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *										XY			
	Impôt sur les sociétés (cf page 9 de la notice n°2032-NOT-SD)										I7	39 495		
	Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL			Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			K7	
	Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12 80 % pour les entreprises à l'IR) - imposées aux taux à 0 %										I8		
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* { - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions										WN				
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)										WO				
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art 39-1-3e et 212 du CGI)		SU			Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW			XR		
							Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8			WQ		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y1				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3				
										WR	175 579			
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un GIE *										WS				
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf tableau 2058-B-SD, cadre II)										WT				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % (12 80 % pour les entreprises soumises à l'IR) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs							WU				
	Autres plus-values imposées aux taux de 19 %										WV			
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WH			
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Produit net des actions et parts d'intérêts) (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)										WP			
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art 223 B du CGI)										WW			
	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *										XB			
	Majoration d'amortissement*										I6			
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Produit net des actions et parts d'intérêts) (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)										WZ			
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art 223 B du CGI)										XA			
	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *										ZX			
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement*										ZY			
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *										XD			
	Reprise d'entreprises en difficulté (art 44 septies)		K9			Entreprises nouvelles (art 44 septies)		L2			XF			
	ZI (I-TI) (art 44 octies A)		OV			SII C (art 208C)		K3						
	Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP			Bassin d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)		IF						
Zones de revitalisation rurale (art 44 quinquies)										PC				
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)										XS				
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art 39 decies)		X9			dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art 39 decies E)		YH			XG	10 000		
	dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)		YA			dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)		YC						
	dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)		YB			dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)		YD						
	dont déductions exceptionnelles (art 39 decies F)		YI			Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI						
	dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)		YL											
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2				
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II				
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)										XI	165 579			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*										ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *														
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)										XN	165 579			
										XO				

10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET
PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N° 2058-B-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL 40 DEGRES		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits transférés de plein droit (art 209-II-2 du CGI)	K4 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4 ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A-SD)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A-SD, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (différence K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I 1 ^{er} bis A1 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	16 280
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(a détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I 1 ^{er} bis A1 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A-SD :		YN	YO
		↓ ligne W1	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case comprend au montant porté sur la lignes YK du tableau 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert

Désignation de l'entreprise SARL 40 DEGRES										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	196 003	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (NB le total I doit être égal au total II)	ZB		TOTAL II	ZH	227 312	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	31 309			ZD					
	Prélèvements sur les réserves	OE				ZE	20 000				
			ZF								
	TOTAL I	OF	227 312			ZG	207 312				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail)	J7				YQ					
	- Engagements de crédit-bail immobilier					YR					
	- Effets portés à l'escompte et non échus					YS					
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTÉRIEURES	- Sous-traitance					YT	12 452				
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	110 519			XQ	111 048				
	- Personnel extérieur à l'entreprise					YU	5 896				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)					SS	6 003				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages					YV					
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES				ST	133 851				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD					ZJ	269 250				
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE					YW	6 465				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS				9Z	5 935				
	Total du compte correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD					YX	12 400				
T V A	- Montant de la T V A collectée					YY	360 361				
	- Montant de la T V A déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations					YZ	110 733				
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2021)					OB	153 757				
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *					OS					
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *					ZK	1,17	%			
	- Numéro de centre agréé *	XP									
	- Filiales et participations : (Liste au tableau 2059-G-SD prévu à l'art 38 II de l'annexe III au CGI) - Si oui, indiquer 1, sinon 0					ZR					
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG					
RÉGIME DE GROUPE *	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					RH					
	Société résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL			
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC			
	Groupe résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO			
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe indiquer 1 si société mère 2 si société filiale					JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ		

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 40 DEGRES						Néant ☒ *	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements * ⑤	Valeur résiduelle ⑥	
I. Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II. Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨						
	Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩		(A)	(B) avec une ventilation par taux			(C)
	Cadre C : autres plus-values taxable à 19 % ⑪						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI

[illegible]

Désignation de l'entreprise : SARL 40 DEGRES

Néant ☒ *Rappel de la plus-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ¹ ou 12,80 % ²Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art 219 I a *sexies-0* bis du CGI) ¹Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à
22,8 M€ (art 219 I a *sexies-0* du CGI) ¹¹ Entreprises soumises à l'IS² Entreprises soumises à l'IR

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ¹		Moins-values à 12,80 % ²	Imputation sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ³	Solde des moins-values à 12,80 % ⁴
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins values		Imputations sur les plus- values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col ⁶ = ² + ³ - ⁴ - ⁵
		À 19 % ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
¹		²	³	⁴	⁵	⁶
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS
Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SARL 40 DEGRES				Néant ☒ *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19 %	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS *(5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)						
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SARL 40 DEGRES		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le		01/01/2021		et clos le 31/12/2021	
				Durée en nombre de mois 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel *				YP	4
Dont apprentis				YF	
Dont handicapés				YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	1 801 806
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT	
TOTAL 1				OX	1 801 806
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	288
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE	
Subventions d'exploitation reçues				OF	10 500
Variation positive des stocks				OD	121 619
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT	
TOTAL 2				OM	132 406
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾					
Achats				ON	1 323 470
Variation négative des stocks				OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	142 457
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS	94 846
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	955
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY	
TOTAL 3				OJ	1 561 729
IV - Valeur ajoutée produite					
Calcul de la Valeur Ajoutée				(Total 1 + total 2 - total 3)	
				OG	372 484
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF)				SA	372 484
Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF.					
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre				EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)				GX	
Effectifs au sens de la CVAE *				EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)				HX	
Période de référence				GY	
Date de cessation				HR	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD au § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOI-SD au § déclaration des effectifs

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFIP N° 2059-F-SD 2022

Formulaire obligatoire (art 38 de l'ann III au CG)

(1)

Néant * ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2021

N° SIRET

5 0 3 7 3 7 2 4 9 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL 40 DEGRES

ADRESSE (voie)

112 Avenue de la Tranchée

CODE POSTAL

37100

VILLE

TOURS

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

560

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

440

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

SARL

Dénomination

NOW

N° SIREN (si société établie en France)

503058802

% de détention

56,0000

Nb de parts ou actions

560,00

Adresse

N°

112

Voie

Avenue de la Tranchée

Code Postal

37100

Commune

TOURS

Pays

France

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom patronymique

CORDEAU

Prénom(s)

CHRISTOPHE

Nom marital

CORDEAU

% de détention

44,0000

Nb de parts ou actions

440,00

Naissance

Date

31/07/1969

N° Département

70

Commune

VESOUL

Pays

France

Adresse

N°

36

Voie

RUE DE LA PIERRE

Code Postal

37100

Commune

TOURS

Pays

France

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD.

40 degrés

SARL au capital de 10 000 €

112 avenue de la Tranchée 37100 TOURS

RCS TOURS 503 737 249

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE

CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

2^{ème} RESOLUTION

L'assemblée générale, sur proposition de la gérance, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 136 084,27 €, augmenté du poste « report à nouveau » s'élevant à 207 312,29 €, soit au total un bénéfice distribuable de 343 396,56 €, en totalité au poste « autres réserves ».

L'assemblée générale reconnaît en outre qu'il lui a été rappelé que les dividendes distribués au cours des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercices	Dividende Global éligible à l'abattement de 40 %	Dividendes revenant aux associés bénéficiant de l'abattement	Dividendes revenant aux associés ne bénéficiant pas de l'abattement
31.12.2020	20 000 €	8 800 €	11 200 €
31.12.2019	-	-	-
31.12.2018	-	-	-

ADOPTION :

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité par l'assemblée des associés du 19 mai 2022.

Copie certifiée conforme
La Gérance,



Le Gérant
pour la partie technique